

République du Sénégal

Région de Saint Louis

Conseil régional

**Procès verbal de la session du conseil régional des 27 et 28 mai
2005**

L'an deux mil cinq, les 27 et 28 du mois de mai, s'est tenue à l'hôtel de région de Saint Louis sous la présidence du 2^e vice président du conseil régional, Monsieur Moussa SOW, en présence de l'adjoint au gouverneur chargé du développement, Bouya AMAR, la session du conseil régional à l'effet d'examiner les points inscrits à l'ordre du jour ci-après :

- 1- Révision budgétaire
- 2- Informations, examen et suivi des projets
 - a) ASODIA (FREDIC) : Monsieur Moussa SOW
 - b) Centre d'insertion des jeunes (AGIR) : Monsieur Moussa SOW
 - c) Règlement intérieur : Monsieur Waly GUEYE
 - d) Parc Eolien de Gandon : Moussa SOW et Bouna WARR
 - e) Plan de recollement de Guet Ndar (SG)

3-Questions diverses

L'appel fait par Monsieur Moustapha SARR, 2^e secrétaire élu, a donné 23 présents contre 19 absents à 11h. Dès lors le quorum était atteint et le conseil régional peut valablement délibérer.

Moussa SOW

Je remercie les conseillers qui ont répondu présent à cette session du conseil régional. Si l'ordre du jour proposé est adopté, nous pouvons passer à l'examen du premier point à savoir la révision budgétaire. Sur ce, je donne la parole au Secrétaire Général, Amath DIA, pour la lecture du rapport de présentation

Le Secrétaire Général (SG)

Je vous remercie monsieur le président.
Insérer rapport de présentation

Moussa SOW

A présent, j'ouvre les débats sur la révision budgétaire.

Issa Diawar SARR

Merci, monsieur le Président.
L a question que je voudrais poser est celle de savoir si les 74 millions dégagés couvrent les réalisations prévues ?

Ibrahima DEME

Je fais mienne la question posée par Issa Diawar SARR. Je me demande également si ne devrait-on parler de centre de ressources plutôt que de « Maisons des Jeunes » ;

Wahab KA

Je suis inquiet par rapport à la coupe sombre opérée sur le montant alloué au personnel permanent soumis au code du travail. J'aimerais avoir des explications à ce sujet.
Pour ce qui est de la présence du gouverneur à la réunion du conseil régional, celle-ci est obligatoire.

Khadre SOW

Je demande au conseil régional de se rapprocher de l'Inspection d'Académie pour éviter les doublons en matière de constructions de salles de classe. Parce que l'Etat a prévu un budget pour cela.

En outre, je constate que le comité de gestion du stade n'est pas pris en charge dans le budget proposé.

Bocar SALL

En ce qui concerne le dépassement noté en matière de recyclage et de formation, je voudrais savoir ceux qui en ont bénéficié et ce qui l'explique.

Khoudia SEYDI

Quelques unes de mes préoccupations ont été prises en charge par mes prédécesseurs.

Dans le rapport de présentation, on y parle de maison de jeunes ; ne s'agit il pas plutôt du centre de ressources ? De la même manière, on parle de constructions dans le rapport de présentation alors que dans le tableau c'est le terme « grosses réparations » qui est utilisé.

Je demande par ailleurs si nous avons les mécanismes pour procéder au contrôle de ce qui est fait. A ce propos, j'aimerais être édifiée sur le dispositif d'évaluation et de contrôle que le conseil régional a mis en place.

Enfin, il faut souligner que l'essentiel des ressources du budget est affecté au fonctionnement au détriment de l'investissement. Cela mérite réflexion à mon avis.

Waly GUEYE

Je me félicite de l'option du conseil régional de mettre l'accent sur les infrastructures. Avec l'exécution de ce programme, nous sommes persuadés que l'ensemble des collèges seront dotés de blocs administratifs.

Jean baptiste NEGRI

Je voudrais être édifié sur la relation qui existerait entre le conseil régional et l'ANCAR pour justifier l'inscription dans le budget initial du conseil d'une somme d'un million de francs au profit de cet organisme.

Mamadou BA

Je me félicite de la part belle qui est faite par le conseil régional à l'éducation. Mais il est souvent déploré que les montants dégagées ne permettent pas de prendre en charge les frais de réalisations d'un bloc administratif.

En matière de santé, l'hôpital de Ndioum est confronté à quelques problèmes. Une promesse de rallonge budgétaire avait été faite par le conseil régional ; j'attends que cela soit pris en compte.

Moussa SOW

Je donne la parole au Secrétaire Général pour apporter des réponses par rapport aux interventions de certains conseillers.

SG

Les conseillers Issa Ndiawar SARR et Ibrahima Dème estiment que les 74 millions alloués à la construction de salles de classe et de blocs administratifs sont insuffisants par rapport aux réalisations envisagées. En fait, on est parti de l'évaluation selon laquelle une salle de classe

coûte environ 3 à 4 millions -tout dépend du devis estimatif-. Sur cette base, le coût d'un bloc administratif a été estimé à 5 millions.

Ce qui est important, c'est que les principaux libèrent les salles de classe, qu'ils occupaient faute de bureau. Pour les blocs d'hygiène, c'est 1.500.000 F qui est prévu par bloc.

Maintenant quand on sera dans la mise en œuvre, on verra si les sommes dégagées sont suffisantes ou pas.

« Maison de jeunes ou Centre de Ressources »? C'est une question de nomenclature budgétaire.

En ce qui concerne la ponction opérée sur les salaires, il faut dire que c'est 22 millions qui étaient initialement inscrits dans le budget. On était parti de l'idée que le conseil régional devait recruter un comptable supplémentaire qu'on a finalement laissé tomber. Pour le premier trimestre, c'est 3 millions qui ont été dépensés pour le paiement des salaires, ce qui nous mènera en Décembre à 15 millions. De ce point de vue, on est couvert ; seulement on ne s'évertuera pas à recruter un personnel supplémentaire.

Le conseil régional est souverain d'intervenir là où il veut pour les constructions. Nous essayons de traduire les promesses faites par le président lors de sa tournée.

Par rapport aux interventions de l'Etat, nous n'avons aucune information.

Pour le conseil de gestion, il y a quelque part dans le budget où on peut l'appuyer mais nous attendons que vous soyez opérationnels.

En ce qui concerne le dépassement observé, ce que je peux en dire, c'est que des engagements ont été effectués sur des comptes qui n'étaient pas les bons. Les dépenses engagées concernaient la formation des élus locaux entre Thiès, Saint Louis et Midi Pyrénées, les activités de formation de l'ARD, les travaux de commissions. Pour plus de précision les conseillers qui le désirent, peuvent consulter les mandats qui sont établis à cet effet.

Les textes sont explicites sur les compétences de la région, mais à partir du moment où ils ne nous interdisent pas de construire, nous construisons. C'est dans le compte « grosses réparations scolaires -réhabilitation » que nous pouvons mener ces actions là.

Il y a une mission de suivi sur le terrain pour vérifier la conformité des travaux par rapport aux commandes du conseil régional. Ce même travail de vérification se fait concernant les bourses.

Par rapport à la faiblesse des dépenses d'investissement soulignées, il faut noter que les fonds de dotations que nous recevons sont largement supérieurs au fonds de concours. Cela est lié même à la nature des recettes. Mais certaines dépenses de fonctionnement ont presque la nature de dépenses d'investissement. Encore qu'à travers le mouvement financier, il est possible de ponctionner des crédits sur la section de fonctionnement au détriment de la section d'investissement.

Dans le budget primitif, on a voté un montant pour la participation à l'ANCAR mais puisqu'il fallait participer au capital une seule fois, on a prélevé ce montant pour renforcer un autre compte.

Dans le premier projet on avait prévu quelque chose pour Ndioum mais des contraintes nous ont amené à y renoncer. Avec la prochaine révision qui interviendra, nous pensons pouvoir tenir promesse.

Moussa SOW

C'est difficile de répartir une somme qui n'est pas élastique. Pour la répartir, il faut tenir compte des priorités du conseil régional. La priorité, c'est l'éducation, compte tenu de la carte scolaire et du programme des IDEN. Pour l'hôpital de Ndioum, c'est en perspective de la prochaine révision. On peut trouver également un appui dans le cadre de la coopération décentralisée.

Il existe le contrôle de la Cour des Comptes, le contrôle de légalité et le contrôle de conformité. Toutefois, les conseillers qui le désirent peuvent contrôler l'administration du conseil.

Birane Ndiaye DIEYE

Le conseil régional n'a pas le droit de dire qu'il ne connaît pas les interventions de l'Etat. Le conseil régional a le devoir de savoir ce que fait l'Etat. Nous devons aller vers l'information. C'est le rôle que les services déconcentrés doivent jouer vis-à-vis du conseil régional.

Pour ce qui est des grosses réparations, le conseil régional n'a pas la compétence en matière de construction raison pour laquelle on n'en trouve pas dans la nomenclature. Le législateur ne s'est pas trompé.

Le déséquilibre entre les investissements et le fonctionnement dans les collectivités locales est tel que l'option, pour y remédier est le mouvement financier.

Enfin, il ne faut pas limiter le suivi et le contrôle dans nos relations avec les services ; le conseil régional a l'obligation d'aller sur le terrain pour vérifier.

Franky BA

Je demande des explications sur le dépassement constaté dans la gestion précédente.

Wahab KA

Il n'est pas superflu de donner des explications concernant la ponction opérée sur les salaires, sinon cela pourrait constituer un motif de non approbation par le représentant de l'Etat.

Issa Diawar SAR

Nous vous remercions pour les éléments de clarification apportés. Nous vous demanderons à l'avenir de donner en annexe ce que chaque poste doit coûter et même un dossier technique. Nous sommes des politiques et nous devons rendre compte.

SG

Ces interventions ressemblent plus à des suggestions et des conseils que des questions. Je suis d'accord avec Birane .N. DIEYE pour dire que le conseil régional ne doit pas être dans une position attentiste par rapport à l'information. La vérité est que le Ministère de l'Education ne nous informe pas de ces projets dans la région. La preuve en est que le conseil régional n'a pas été informé ni associé au processus de planification initié par le ministère dans le cadre du CDMT qu'il a repris.

Pour le dépassement, toutes les preuves sont là et montrent qu'il existe. Le trésor nous l'avait signalé au moment de l'élaboration du budget. Maintenant, il faut dire que ce sont des choses qui arrivent.

Oui à Wahab KA pour les explications à apporter sur le texte par rapport aux ponctions opérées sur les salaires.

Pour Issa Ndiawar SAR, il y a une commission qui s'occupe du suivi. Cela n'empêche pas aux conseillers d'aller sur le terrain.

Jean Baptiste NEGRI

J'avais demandé à la commission chargée du suivi, en cas d'inspection dans un département, d'associer le conseiller sur place.

Maham DIALLO

Je voudrais revenir sur deux problèmes qui sont revenus à deux reprises. La présence de l'autorité administrative est obligatoire.

Sur un autre plan, il est anormal que le secrétaire général dise qu'il ne sait pas puisqu'il y a eu une passation de service

Moussa SOW

Il y a une commission de contrôle nommée par le président mais on peut demander au président de dire à la commission d'associer le conseiller sur place. Je suis d'accord avec Birane N. Dièye

Pour le dépassement, le SG a été tenté de donner des explications. C'est vrai que la présence du gouverneur est obligatoire mais cela ne nous empêche pas de prendre des actes. Sur ce, je passe aux voix le projet de révision du budget.

Le budget est voté à l'unanimité sous réserve de l'approbation par le gouverneur.

2-informations, examen et suivi des projets

Moussa SOW

- a) Le premier projet sur lequel nous donnons des informations, c'est le projet ASODIA qui est un projet d'élevage bovine et de production laitière. Podor a été choisi comme zone d'implantation du projet. Plusieurs missions ont été effectuées. Des problèmes de compréhension ont conduit les partenaires à vouloir abandonner l'exécution du projet pour le transférer à Thiès. Lorsque j'ai été informé, j'en ai fait le compte rendu au président. Nous avons décidé de reprendre le projet. Nous sommes en train d'élaborer un projet de reprise dans lequel nous essayons d'impliquer le Ministre de l'Élevage. Actuellement, nous avons saisi les partenaires de Midi Pyrénées et nous sommes optimistes.

b) Projet AGIR

AGIR, qui est une association de retraités, partenaires de Rhône Alpes, a envoyé en mission à Saint Louis, Monsieur Alain Guérini pour travailler sur un projet d'insertion de jeunes en situation difficile. Nous l'avons reçu et lui avons expliqué le projet de Centre de Ressources pour l'Emploi des Jeunes.

A l'issue du travail de terrain qu'il a eu à effectuer, M Guérini nous a envoyé un rapport de synthèse avec une étude de faisabilité. Il faut que le conseil fasse ses observations très rapidement. Le conseil se prononcera là dessus lors de la prochaine réunion de la commission permanente.

- c) En ce qui concerne le parc éolien, il s'agit d'un vieux projet de production d'électricité. Les études de faisabilité qui ont été effectuées ont révélé que le projet était faisable. Les opérateurs ont voulu se substituer au conseil régional pour discuter avec la Sénélec mais nous les avons arrêtés.
Je donne la parole au Directeur de l'ARD, Bouna WARR pour compléter au besoin.

Bouna WARR

Je n'ai rien à ajouter à la présentation des projets par Monsieur Moussa SOW en attendant les questions.

Waly GUEYE

Nous avons apporté les corrections demandées au règlement intérieur, les collègues peuvent vérifier si elles sont conformes ou non.

Après vote par le conseil, le projet de règlement intérieur a été adopté à l'unanimité.

NB : A l'issue de cette discussion une suspension de séance a été observée pour la pause déjeuner. C'est à 15h que la séance a reprise.

Moussa SOW

Chers collègues, on reprend les travaux. Je donne la parole au SG pour la lecture du rapport de présentation du plan de recollement de Guet Ndar.

Le SG

Merci Monsieur le président
(Insérer rapport)

Moussa SOW

Il nous est demandé de donner un avis sur le plan de recollement. Je vous suggère de créer une commission qui va se rendre sur le terrain et qui va donner un avis motivé.

Moustapha SARR

Il est joint au rapport de présentation une note technique signée par le Service de l'Urbanisme et de l'Habitat. Je me demande s'il y a lieu de créer une commission. Il faut aller vite.

Mamadou Ba

S'il n'y a pas des oppositions très fortes, nous pouvons adopter le document.

Khadre SOW

Nous devons prendre un certain nombre de précautions. Je souscris à la proposition du président Moussa SOW de créer une commission d'enquête. Nous donnerons mandat au président de prendre la décision qui sied sous réserve de l'avis de la commission.

Ibrahima DEME

Le document devait être soumis à la Commission Environnement, Urbanisme, Habitat et Aménagement du territoire.

Mamadou FALL

L'idée du président est bonne. Le conseil ne peut voter ce projet sur la base du simple document. Le conseil régional devra se rendre sur le terrain.

Moussa SOW

L'avis du conseil régional c'est de se rendre sur le site et de s'enquérir de la réalité sur le terrain. Nous allons envoyer le dossier à la commission compétente pour instruction.

Maham DIALLO

L'avis du conseil régional ne peut être mandaté. Il y a un problème de délai ; notre avis est obligatoire. Je suggère que la commission soit saisie avec un délai.

Chérif NIANG

On peut donner un avis favorable sous réserve.

Bocar SALL

Ma proposition est de convoquer une séance au mois de juin pour aller sur le terrain et adopter le projet.

Moussa SOW

En conclusion, le plan est adopté par le conseil, sous réserve d'une enquête sur le terrain de la commission compétente et de leur avis favorable.

Questions diverses

Moussa SOW

Je donne la parole au secrétaire général la parole pour nous faire le compte rendu d'une mission qu'il effectuée à Dakar du propos du matériel que l'APFI a envoyé au CRFP pour la filière bobinage.

Le SG

Effectivement, comme l'a dit le président Moussa SOW, j'ai effectué, à la demande du président Aliou NIANG, une mission à Dakar le 23 Mai 2005 pour m'enquérir de la situation du matériel que l'APFI a acheté et envoyé au CRFP dans la perspective de l'ouverture de la filière bobinage. A cet effet, j'ai eu à rencontrer le colonel de douane, Diongue qui a eu à instruire le dossier.

Au cours de cette mission, je me suis rendu à MSC pour savoir le sort du container envoyé depuis 2003. Pour rappel, ce matériel était estimé à 5 millions de francs et une facture de 21 millions a été envoyée au Conseil Régional, montant représentant les frais de timbre et de documentation, les frais de surestaries, de débarquement et de magasinage.

Malheureusement, ce matériel a déjà été vendu aux enchères par la douane.

Pour ce qui concerne le matériel pour la filière électro-bobinage, une réponse défavorable a été déjà émise par le Ministère de finances.

L'explication que le colonel Diongue était qu'il avait cru que le matériel était destiné à une structure privée.

Après explication, il a demandé à ce que le dossier soit transmis au Ministère de l'Enseignement Technique qui doit réintroduire la demande d'exonération.

Moussa CISSE

A chaque fois que le conseil régional a des problèmes, n'hésitez pas à associer certains conseillers qui ont des relations dans le dispositif étatique.

Bocar SALL

Toujours dans le chapitre des divers, je voudrais faire la proposition au conseil régional d'envoyer des félicitations à M Cheikh T SY puisqu'il a eu une promotion.

Moussa SOW

Le président du conseil régional a envoyé une lettre à Cheikh Tidiane SY au nom du conseil, ainsi qu'aux nouveaux Ministres nouvellement nommés.

Monsieur le Gouverneur, nous savons que vous êtes occupé mais vous avez laissé vos obligations pour assister à cette session. Nous vous remercions pour cela.

Gouverneur

Je tiens à m'excuser pour le retard parce que ce matin nous avons un CRDS. Pour votre information, la journée mondiale de l'Environnement se prépare ; nous comptons beaucoup sur le conseil régional pour la réussite de cette manifestation. Egalement Saint Louis va abriter les 4èmes championnats d'Afrique de canoë et kayak les 23 et 24 juillet 2005. Pour le plan de recollement qui est soumis à l'examen du conseil, M. Diallo de l'Urbanisme va venir tout de suite nous faire un exposé sur la question.

Moussa SOW

Tout à l'heure, nous avons examiné le plan de recollement .compte tenu des informations que nous avons et des observations, nous estimons qu'il faut beaucoup plus de temps pour nous imprégner de ce dossier. Nous ne manquerons pas de tenir compte de l'urgence et si nécessaire, nous pouvons convoquer une session extraordinaire.

Gouverneur

Nous avons reçu une lettre circulaire pour élaborer un rapport spécial sur les activités services déconcentrés de la région. Ce rapport sera soumis à votre attention.

Moussa SOW

S'il n'y a pas d'autres observations, nous vous remercions, Monsieur le Gouverneur, et nous remercions également les conseillers d'avoir pris part à cette session.
La séance est levée.